

PRÉFACE

« *APRÈS LE DEVOIR DE RÉSERVE, LE DROIT DE PARLER* » n'est pas qu'une simple critique de notre système éducatif, mais un ensemble de réflexions d'un personnel de terrain qui a passé trente-deux ans au service de l'État et qui a connu plusieurs ministres de l'Éducation nationale, donc plusieurs orientations politiques.

Fidèle serviteur de la Nation, Européen convaincu, j'ai toujours avancé dans la carrière au son des textes, des circulaires et des décrets... parfois au détriment d'une Éducation qui se voudrait être nationale, mais qui se résume bien souvent à n'être qu'un Enseignement national qui doit être ingurgité par toutes les têtes blondes et brunes de notre pays, sans distinction aucune. Je parle au présent, car, apparemment, rien n'a changé, et nous en sommes toujours au même point.

Depuis le premier jour de mon entrée en tant qu'auxiliaire (instituteur suppléant éventuel) jusqu'au dernier jour de ma carrière en tant que chef d'établissement, je n'ai cessé d'essayer d'appliquer, mais aussi d'améliorer, les règles du système modifié selon les humeurs et le bon vouloir de nos politiques.

Quoi qu'il en soit, j'estime avoir œuvré dans le bon sens tout au long de cette carrière, mais surtout dans l'intérêt des enfants qui m'ont été confiés, au cours de ces années.

Enfin, je suis fier d'avoir participé à cette aventure et d'avoir apporté ma pierre à cet édifice qui, hélas, reste toujours en construction.

« Je me présente, je m'appelle Henri... » Henri GRIZAUT, principal de collège à Saint Mard, en Seine-et-Marne, depuis le 1^{er} septembre 2000.

Nous sommes le 7 juin 2007, mes droits à la retraite seront ouverts le 12 juillet 2007, à mes 55 ans. J'ai été, en effet, 15 ans instituteur. Je bénéficie donc de la retraite à 55 ans, n'en déplaie à monsieur SARKOZY (référence aux lois SARKOZY sur les retraites). Vais-je faire valoir mes droits ou continuer dans ma carrière comme si de rien n'était ?

Je pèse le pour et le contre. L'emploi est de plus en plus difficile, le stress est permanent, la pression de l'Administration de plus en plus forte, les gamins de plus en plus odieux et fainéants, avec des parents sans arrêt derrière eux pour les défendre, même quand ils sont indéfendables. Ces parents qui sont de plus en plus procéduriers. Des textes et circulaires que l'on aimerait mettre à la poubelle, mais qu'il nous faut sans arrêt faire appliquer sans aucune conviction. Une santé très fragile, une double pleurésie en novembre 2006 sans en connaître la cause... ! À côté de cela, une équipe de collège formidable, depuis les personnels de service jusqu'aux professeurs en passant par la vie scolaire et l'administratif (d'ailleurs, de très fortes amitiés se sont créées), et des mérites reconnus par l'Administration...

Alors, vais-je prendre la décision ? Vais-je arrêter ou continuer en sachant qu'en septembre 2009, il me faudra muter ? Eh oui, un chef d'établissement ne peut pas rester plus de neuf ans au même poste.

C'est décidé, je vais prendre ma retraite. Je constitue donc mon dossier pour un départ en retraite le 3 septembre 2008, sachant que tout mois commencé est payé intégralement, c'est toujours cela de gagné ! Le 7 juin 2007, mon dossier est donc remis à l'Administration. Les simulations de calculs de pension qui s'ensuivent montrent une baisse de revenus importante. Peu importe, j'ai pris ma décision en tout état de cause. Je n'ai plus envie de vivre dans un état de stress permanent. Je veux continuer ma vie dans le calme et la sérénité, et surtout pouvoir dire tout haut ce que j'ai toujours dit tout bas. Je veux me défaire de ce devoir de réserve. Mais, cette dernière année, je veux la passer le plus tranquillement possible (je crois que je n'ai jamais autant délégué de toute ma carrière), et surtout fêter mon départ à la retraite avec tous ceux qui m'ont côtoyé pendant ces 32 années de carrière, avec tous ceux qui m'ont supporté, collègues, élus, amis et famille... et élèves ! C'est chose faite ! Mais qu'en est-il de cette carrière... ?

CHAPITRE I

« UN DÉBUT DIFFICILE »

4 octobre 1976, mon entrée dans l'Éducation nationale, par « la petite porte »

Alors que je suivais péniblement des études de pharmacie, je menais en parallèle de petits boulots de surveillance de cantine dans un village à côté de Toulouse : Saint-Orens-de-Gameville. C'est là que j'ai fait la connaissance de Bernard, qui est devenu un de mes meilleurs amis, et dont la carrière a été pratiquement parallèle à la mienne avec, néanmoins, quelques variantes.

Un jour de juin 1973, alors que nous surveillions ensemble nos loustics de l'école, après le repas, Bernard m'a fait part de ses recherches de boulot pour l'été. Notre préoccupation, à tous les deux, était la même : « devenir moniteur de colo ». Ayant déniché quelques adresses d'organismes gérant des centres de vacances, je lui en ai fait profiter. C'est ainsi que nous sommes devenus moniteurs de cure et de colo au chalet Ambroise Croizat de Cauterets qui était régi, à l'époque, par les usines Alsthom de Tarbes.



Le chalet Ambroise Croizat de Cauterets

Pendant quatre années, nous avons ainsi fait nos premières armes dans l'encadrement des gamins, depuis mai jusqu'en septembre. Pour nous, c'était un boulot idéal, presque des vacances, avec des gamins pas du tout difficiles. Vous pensez, ces gosses étaient eux-mêmes en vacances et ils acceptaient les structures dans lesquelles ils se trouvaient. Aucune animosité envers les adultes qui les encadraient. Le rêve, quoi ! J'avais trouvé ma voie... Au diable la pharmacie ! Cinq longues années d'études (deux tentatives pour la première année et trois pour la seconde) pour n'en valider que deux. C'était décidé, je voulais devenir éducateur, et éducateur je serais.

J'ai fait part de mes réflexions à mes parents, de mon souhait d'arrêter les études et de me consacrer aux gamins. Aucun obstacle ne se dressait là, devant moi. Ils ont acquiescé et m'ont fait confiance. Cela a été une succession de contrats avec d'autres maisons d'enfants telles que Le Balcon de Cerdagne à Font-Romeu qui appartenait à l'époque aux Pupilles de l'École publique des Pyrénées-Orientales. C'est ainsi que j'avancais dans ma toute fraîche carrière d'éducateur.

En juin 1976, Bernard m'a fait part d'une annonce : on recherchait des instituteurs-éducateurs dans une maison

d'enfants de la région parisienne, en Seine-et-Marne, à l'ENP (École nationale de perfectionnement) de Chamigny, pour le mois de septembre suivant. Pour nous, c'était chose rêvée, puisqu'il s'agissait d'un contrat pour l'année scolaire avec, peut-être à la clef, la possibilité d'intégrer ce fameux ministère. Un hic cependant, les enfants que nous devions encadrer étaient en fait des adolescents caractériels, TCC (trouble du comportement et du caractère), de 14 à 17 ans. La réponse... il nous fallait la donner tout de suite et nous rendre à Chamigny pour un premier entretien. Après une demi-journée de réflexion, nous avons décidé d'accepter et cela a été notre premier périple en direction de cette région parisienne à laquelle, à cette époque, aspiraient beaucoup de jeunes de notre âge. Mais étions-nous bien préparés à encadrer ce genre de gamins... ?

Nous voici donc arrivés à Chamigny pour notre entretien. Le chef d'établissement et l'éducateur principal qui nous ont reçus ne nous ont pas caché les difficultés que nous aurions à encadrer ce genre d'élèves. Ces gamins venaient de certaines zones « chaudes » de la région parisienne. Mais quand on est jeune, on est prêt à relever tous les défis. Pour nous, un gamin était un gamin et on voulait croire à l'Éducation. Nous avons donc accepté de revenir en septembre pour signer un contrat. Le mois de septembre est passé sans aucun signe de l'ENP. Puis un télégramme est arrivé : « Vous commencez le 4 octobre, êtes-vous libres ? Réponse souhaitée en retour. » Il est vrai que vu l'urgence, la réflexion n'avait pas lieu d'être, et le 4 octobre au matin, nous étions de retour sur Chamigny.



L'ENP de Chamigny

Dès notre arrivée, on nous a mis tout de suite dans le bain. Nous faisions partie d'une équipe de cinq éducateurs et nous devions participer à l'encadrement d'un dortoir de trente gamins. Sans aucune formation, nous étions lancés dans l'arène. À nous de mettre en place une « éducation ». À nous de gérer au quotidien le rapport de force permanent avec ce type d'adolescents. Heureusement que l'équipe d'adultes était très soudée. D'ailleurs, nous venions pratiquement tous du Midi avec la ferme intention de faire notre place dans cette Éducation nationale qui ne nous montrait pas le bon côté des choses et qui faisait apparaître les carences de ce système.

Comment cette Éducation nationale pouvait-elle laisser encadrer des jeunes en très grande difficulté de comportement par de jeunes adultes qui n'avaient reçu aucune formation et qui, en plus, étaient serviables et corvéables à merci ?

Nous avons été engagés à Chamigny sous le statut d'auxiliaire, titre très précaire, et je devenais instituteur suppléant

éventuel. Notre contrat était signé pour l'année scolaire et pouvait être reconduit l'année suivante, si les postes n'étaient pas demandés par des titulaires. Mais, par chance pour nous, aucun titulaire ne voulait ce genre de poste, et quand on y a travaillé, on comprend pourquoi ! Ce n'est que dans les années 80 que l'Administration a commencé à y placer des normaliens sortants qui n'avaient, bien entendu, pas demandé ce genre de poste.

Quoi qu'il en soit, malgré les difficultés rencontrées pour encadrer ce genre de public, je ne regrette en rien mon passage à Chamigny, car ces quatre années passées dans cette école m'ont permis de forger mon caractère et de me faire comprendre qu'en matière d'éducation, le « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » n'a rien à voir avec la réalité des choses. Un gamin a besoin de rails, un gamin a besoin de l'autorité de l'adulte, un gamin a besoin qu'on sache lui dire non, un gamin a besoin de limites, et quand on lui a fait comprendre tout cela, alors, et seulement à ce moment-là, il aura confiance en l'adulte qui essaie de l'éduquer, et la connaissance sera alors plus facile à véhiculer. Ce n'est pas l'École normale qui m'a fait comprendre ce genre de chose (et ce n'est pas non plus l'IUFM qui l'apprend maintenant à nos nouveaux enseignants), c'est le fait de travailler « sur le tas » et de devoir se débrouiller par soi-même qui permet d'acquérir ce genre de réflexion. C'est tout simplement savoir gérer la discipline tout en restant humain, en faisant attention aussi à ne pas tomber dans « la pédagogie de la baffe ».

C'est aussi à Chamigny que j'ai pu passer mon premier diplôme de l'Éducation nationale : le CAP d'instituteur

(Certificat d'aptitude pédagogique), que j'ai obtenu avec succès sans avoir reçu aucune formation pédagogique. C'est encore une autre aberration au système : « Tu passes ton diplôme et tu te formes ensuite. » Mais pour te former, il te faut passer un concours, celui de l'École normale. Je me suis donc inscrit à ce fameux concours interne (réservé aux personnels auxiliaires), et la première année, je me suis largement « vautré ». Il est vrai que j'y suis allé sans aucune conviction, car je ne voyais pas l'intérêt d'aller me former alors que j'étais déjà titulaire du diplôme. Mais pour la titularisation et avant la stagiairisation, le concours est obligatoire. Je me suis donc inscrit une deuxième fois l'année suivante avec la ferme intention de le réussir. Et cela a été le premier et dernier concours réussi (2^e du département, s'il vous plaît) de ma carrière en 1981, mettant un terme à ma période « chamignienne ».

En parallèle avec mon emploi d'instituteur-éducateur à Chamigny, tous les étés, je continuais à travailler dans les colonies de vacances. Moniteur, adjoint, assistant sanitaire et enfin directeur de colo. Aucun emploi n'avait de secret pour moi. Les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) de Créteil qui formaient des animateurs, gestionnaires et directeurs de centre de vacances m'ont recruté pour encadrer des stages, et c'est là que j'ai découvert la pédagogie de projet, reprise par l'Éducation nationale que quelques années plus tard. D'autres organismes tels que la FOCEL (Fédération des œuvres laïques de Seine-et-Marne) ou l'OCCE (Office central de la coopérative à l'école), dont j'ai fait partie des conseils d'Administration,

m'ont permis d'enrichir ma culture pédagogique bien plus que n'a pu le faire la formation dispensée par l'École normale. Mais revenons à cette partie de carrière où je suis retourné sur les bancs de l'École, normale cela va de soi.

Rentrée de septembre 1980, je suis devenu normalien

Je ne peux pas dire que le temps passé dans cet illustre lieu a sérieusement marqué ma vie et ma carrière. Je pense pouvoir dire que cela a été une période d'ennui et d'inactivité chronique. L'enseignement qu'on y dispensait était-il vraiment à la hauteur des attentes du système et allait-il faire de nous de bons instituteurs prêts à dispenser le savoir sans aucune difficulté ? **Non ! Je peux le dire, non !** L'École normale ne répondait pas aux attentes de l'école publique et je ne pense pas que les IUFM actuels puissent faire mieux. Dans ces centres, on ne tient pas suffisamment compte de la réalité du terrain, de la situation de la classe, des différentes individualités que sont les élèves. Il faut apporter un savoir, coûte que coûte, et cette même soupe doit être ingurgitée par tous : « Les programmes doivent être respectés et menés à terme en fin d'année ! » N'était-ce pas là le discours de nos inspecteurs du premier et du second degré ? Et ce discours-là a-t-il été banni ? Ne l'entendons-nous pas encore... ?

Quand je suis arrivé à l'École normale, on m'a tout de suite fait comprendre que j'étais là pour me former et que tout ce que j'avais pu faire auparavant ne devait pas être pris en compte, puisque je n'avais pas été formé pour effectuer le travail pour lequel j'étais payé. N'était-ce pas une histoire de fous ? Et mon CAP d'instituteur alors, me direz-vous ? Eh bien, figurez-vous qu'il me fallait aussi l'oublier. On m'a tout simplement fait comprendre que ce n'était qu'un simple bout de papier. En fait, j'avais réussi un concours de l'Éducation nationale et je devais redémarrer à zéro une carrière que j'avais, quand même, commencée quatre ans plus tôt. En plus, on me demandait de faire la totalité de la scolarité, soit à l'époque, je crois, trois ans, et ensuite de repasser le diplôme, que je possédais déjà... mais qu'en fait je ne pouvais pas garder. Aucun aménagement d'études n'avait été prévu pour des gens comme moi, et je n'étais pas le seul dans ce cas-là, évidemment. J'avais vraiment l'impression de perdre mon temps et surtout de gaspiller l'argent du contribuable (une scolarité coûtait, quand même, assez cher). Inutile de vous préciser que je n'ai pas entamé cette formation avec un grand enthousiasme. Je peux même dire que cela a développé en moi un certain esprit de contradiction et c'est à ce moment-là que j'ai fait mes premiers pas dans le syndicalisme. J'ai commencé à me rebeller contre ce système archaïque (même si j'avais accepté également d'en être un maillon) et je trouvais dans le SGEN-CFDT, à l'époque, matière à pouvoir le faire.